

Systemes d'Information Routiers



Mardi 25 avril 2017

Amphi des 13-Vents - Aix-en-Provence

Journée d'échanges sous l'égide de la **CoTITA** et organisée par le Cerema Méditerranée

Les systèmes d'information routiers ont été bouleversés ces dernières années sur plusieurs aspects.

Les nouvelles technologies ont à la fois modernisé les pratiques et permis de nouvelles fonctionnalités ou usages.

Les évolutions réglementaires sur les données et les mutations organisationnelles dans les services ont permis une valorisation des systèmes d'information.

Cette journée est dédiée aux échanges entre techniciens pour appréhender les différentes approches autour de ces problématiques.

Programme

09h00 **Accueil des participants**

09h20 **OUVERTURE DE LA JOURNÉE**
Florence HILAIRE, Cerema Méditerranée

LES SYSTÈMES D'INFORMATION

09h30 **LE SYSTÈME D'INFORMATION ROUTIER DU CONSEIL GÉNÉRAL DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE**
Pierre BERENGUIER, CG 04

10h15 **LE SYSTÈME D'INFORMATION ROUTIER DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'AUDE**
Joel BROUILLET, CG 11

11h00 Pause

11h10 **LE SYSTÈME D'INFORMATION DU PATRIMOINE ROUTIER DE L'ÉTAT**

- Le Gestionnaire de base de données rouière : ISIDOR

- Le Gestionnaire du référentiel géographique routier

Arielle THIERY, CPII / DO-Est

Mélanie TROPE, Cerema Infrastructures de transports et matériaux

Rémi BOUILLY, Cerema Infrastructures de transports et matériaux

12h45 **Déjeuner (inscription préalable obligatoire)**

EXPLOITATION DES DONNÉES

14h15 **AUSCULTATION, ÉVALUATION ET PROGRAMMATION ROUTIÈRE PAR LE LABORATOIRE D'AIX-EN-PROVENCE**
Olivier RUIZ, Cerema Méditerranée

15h00 **DIAGNOSTIC, EXPLOITATION, ENTRETIEN ROUTIER DU CONSEIL GÉNÉRAL SAÔNE ET LOIRE**
Nathalie COULON, CG 71

15h45 Pause

LES DONNEES ET LA LÉGISLATION

16h00 **OUVERTURE DES DONNÉES**
Olivier DISSARD, CGDD

17h00 **CONCLUSION ET CLÔTURE DE LA JOURNÉE**

LIEU DE LA MANIFESTATION

Cerema Méditerranée

Amphi des 13-Vents Pôle d'activités d'Aix-en-Provence
avenue Albert Einstein, CS 70499 - 13593 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3

Modalités d'inscription

blandine.donadieu@cerema.fr - Tel: 04 42 24 76 17
marjorie.vignau@cerema.fr - Tel: 04 42 24 83 27

Renseignements techniques

olivier.gleizes@cerema.fr - Tel: 04 42 24 76 71

INSCRIPTIONS EN LIGNE

Date limite d'inscription : 20 avril 2017

Les Inscriptions (1) se font uniquement en ligne : cliquez sur le lien ci-dessous :

<http://enqueteur.mediterranee.cerema.fr/index.php?sid=55453&lang=fr>

VENIR AU PÔLE D'ACTIVITÉS



PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN

Le site internet : <http://www.lepilote.com/> vous guide dans tous vos déplacements pour accéder au Cerema Méditerranée.

■ Au départ d'Aix-en-Provence :

La ligne 15 du réseau Aix-en-bus au départ de la gare routière d'Aix-centre vers le pôle d'activités - Arrêt «Pôle d'activités» situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

■ Au départ de la gare routière de Marseille (réseau CARTREIZE) :

- Prendre le car n°53 en direction «Aix-les-Milles/Europôle de l'Arbois» - Arrêt au «Pôle d'activités» situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

■ Au départ de la gare TGV d'Aix-en-Provence

Prendre le car n°40 (réseau CARTREIZE), arrêt «Pôle d'activités» (à demander au chauffeur)

ou

Prendre le car n°211 ou 271 direction Aix (réseau CPA), arrêt «Pôle d'activités» situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

■ Au départ de l'aéroport Marseille-Provence :

Prendre le car n°40 (réseau CARTREIZE), arrêt «Pôle d'activités» (à demander au chauffeur)

• Pour le retour à l'aéroport :

1) Prendre le car n°211 ou 271 direction et arrêt «Plan d'Aillane» (situé à 1500 m du Cerema Méditerranée).

2) Puis prendre le car n°40 direction Aéroport.



EN VOITURE

■ De Marseille :

Autoroute A51-E712, sortie «Luynes» direction «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ De l'aéroport Marseille-Provence ou de la gare Aix-en-Provence TGV :

direction Aix-en-Provence, Les Milles par la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ De Nice ou d'Aix-en-Provence :

Autoroute A8-E80 - Autoroute A51-E712 direction Marseille sortie «Les Milles» vers la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ De Lyon :

Autoroute A8-E80, sortie «Aix, Pont de l'Arc» direction «Les Milles» par la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ Pour en savoir plus :

- Marnagnane Airport : <http://www.marseille.aeroport.fr/fra/index.jsp>
- Aix-en-Provence TGV : <http://www.voyages-sncf.com>
- Hébergements : <http://www.aixenprovencetourism.com/aix-hotels-2-centre.htm>

(1) Nous attirons votre attention sur le fait que les inscriptions au repas nécessite l'envoi d'un chèque de 16,40€ libellé à l'ordre de la Nagram et adressé à l'attention du Service Communication (adresse du Cerema Méditerranée ci-dessus).

PLAN D'ACCÈS

